

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Agen, le 1 février 2023

RN21 – LOT-ET-GARONNE Réouverture partielle de la RN 21 Lieu-dit Pégourie Commune de LAYRAC

Le préfet Jean-Noël Chavanne et La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Ouest (DIR Centre-Ouest) vous informent de la réouverture partielle de la RN21 au droit de l'affaissement du confortement du talus sur la RN21 – lieu-dit Pégourie – sur la commune de LAYRAC, à compter du 3 février 2023.

A la suite de la fermeture de la RN21 survenue le 25 janvier dernier pour répondre à des enjeux de sécurité des usagers, la première phase de sécurisation du glissement de terrain est en cours de réalisation. Elle consiste à mettre en place un dispositif de protection renforcé sur la voie de circulation (sens Agen vers Auch).

Ces travaux vont permettre la réouverture partielle de la RN 21 sous alternat par feux à compter du vendredi 3 février en fin de journée.

En parallèle, de nouvelles études et expertises techniques sont menées afin de programmer les travaux de confortement et envisager dans les meilleurs délais la ré-ouverture totale de la RN 21 dans les deux sens de circulation.

Les usagers sont invités à la plus grande prudence au droit de la zone du glissement, pour leur propre sécurité, celle des riverains et celle des agents. Il est notamment rappelé la nécessité de respecter la signalisation temporaire et les limitations de vitesse mises en place. La circulation des transports exceptionnels pourra également être affectée pendant cette période.